



SNUipp- FSU - 44, cours Aristide Briand - 33000 BORDEAUX

Tél. 05 56 31 26 63 - Fax 05 56 31 23 19

Courriel : snu33@snuipp.fr

Samantha Fitte

Guillaume Larroche

Marc Vieceli

Secrétaires départementaux du SNUipp-FSU33

à

Monsieur le Directeur académique
des services de l'Education Nationale

Objet : Mouvement des enseignants de la Gironde

Bordeaux le 6 juin 2019

Monsieur le Directeur académique,

Le projet de mouvement vient d'être communiqué aux enseignants et aux organisations syndicales. Il apparaît clairement que les affectations d'office sont inéquitables, défavorisant parfois les enseignants avec les plus gros barèmes.

Le logiciel de gestion du mouvement a affecté d'office les enseignants en tenant prioritairement compte des types de postes (MUG). Cela ne correspond pas à la réalité de notre département où le critère géographique est sans équivoque le plus pertinent pour répondre aux contraintes des enseignants. L'utilisation du logiciel a conduit à nommer des enseignants avec un fort barème sur des écoles très éloignées de leur résidence alors que des enseignants avec de plus petits barèmes bénéficiaient d'une affectation de proximité et cela même dans des zones très demandées comme Bordeaux Métropole.

Les critères d'affectation du logiciel n'étant pas paramétrables départementalement, nous vous demandons de procéder à de nouvelles affectations d'office manuellement en tenant compte prioritairement du critère géographique et du barème des enseignants, comme la DRH le faisait les années précédentes.

Nous sommes conscients du surcroit de travail qu'engendre notre demande. Cependant, seul un nouveau traitement manuel des affectations d'office permettra de garantir l'équité de traitement entre tous les collègues concernés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur académique, en notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

Samantha Fitte
Guillaume Larroche
Marc Vieceli
pour le SNUipp-FSU33